Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

MANUEL UTILISATEUR POÊLES À PELLET LCD

FRANÇAIS

Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit. Notre appareil est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

Extraflame S. p. A.

FRANÇAIS **4**

MISES EN GARDE **4**
SÉCURITÉ **4**
ENTRETIEN ORDINAIRE **4**
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ **5**
INSTALLATION **5**
INSTALLATIONS ADMISES 6
INSTALLATIONS NON ADMISES 6
BRANCHEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES 6
CANAL DE FUMÉE OU RACCORDS 6
CHEMINÉE OU TUYAU D'ÉVACUATION DES FUMÉES INDIVIDUEL 7
POT DE CHEMINÉE 8
BRANCHEMENT À DES PRISES D'AIR EXTERNES 9
CALORIFUGEAGES, FINITIONS, REVÊTEMENTS ET CONSEILS DE SÉCURITÉ 9
PELLET ET CHARGEMENT **9**
ENTRETOISES SOUVENIR **10**
CANALISATION AIR CHAUD **10**
GRAZIOSA PLUS 10
SOUVENIR 11
ELISIR 11
EMMA PLUS ET TOSCA PLUS 12
THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE POUR COMMANDE MOTEUR CANALISATION 12
PANNEAU DE COMMANDES **13**
LÉGENDE DES ICÔNES DE L'ÉCRAN 13
MENU GÉNÉRAL **14**
INSTRUCTIONS DE BASE 14
LA TÉLÉCOMMANDE **15**
HABILITATION ARRÊT RETARDÉ 15
TYPOLOGIE ET REMPLACEMENT DES BATTERIES 15
CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE **16**
RÉGLAGE DE L'HEURE, JOUR, MOIS ET ANNÉE 16
RÉGLAGE DE LA LANGUE 16
FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE **17**
THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE EXTERNE (EN OPTION) **18**
MENU UTILISATEUR **18**
ÉCRAN 18
RÉGLAGE DU CHARGEMENT PELLET 18
V1 - AIR 19
STAND BY 19
CLAVIERS BLOQUÉS 20
V2 - AIR 21
EFFACER 21
CHRONO **21**
EXEMPLE DE PROGRAMMATION 22
NETTOYAGES À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR **23**
ENTRETIEN ORDINAIRE **24**
VISUALISATIONS **25**
ALARMES **26**
CONDITIONS DE GARANTIE **27**

INDEX

MISES EN GARDE

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, y compris en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert dans un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service d'Assistance Technique le plus proche. Ce produit doit être réservé à l'usage pour lequel il a expressément été réalisé. Toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou biens, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue. **L'installation doit être exécutée par du personnel qualifié et autorisé, qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive ainsi que du bon fonctionnement ultérieur du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil.**
En cas de non respect de ces précautions, la société Extraflame S. p. A. n'assume aucune responsabilité.

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté.
Toutes les pièces électriques qui composent le produit et qui garantissent son bon fonctionnement, devront être remplacées par des pièces d'origine et uniquement par un Centre d'Assistance Technique agréé.

SÉCURITÉ

- L'utilisation du poêle par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles et mentales réduites, ou des personnes inexpérimentées est interdite à moins qu'une personne responsable de leur sécurité ne les surveille et les instruise.
- Les enfants doivent être contrôlés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne pas toucher le poêle nu-pieds ou avec d'autres parties du corps mouillées ou humides.
- Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.
- Ne pas tirer, débrancher ou tordre les câbles électriques qui sortent du poêle, même si celui-ci n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- Il est recommandé de positionner le câble d'alimentation de façon à ce qu'il n'entre pas en contact avec les parties chaudes de l'appareil.
- La fiche d'alimentation doit être accessible après l'installation.
- Eviter de réduire les dimensions ou d'obstruer les ouvertures d'aération de la pièce d'installation. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit toujours rester fermée.
- Quand l'appareil fonctionne, il est chaud au toucher, en particulier toutes les surfaces extérieures; il est donc recommandé de faire attention
- Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- Le poêle a été conçu pour être utilisé dans n'importe quelle condition climatique (même critique). Cependant, en cas de climat particulièrement défavorable (vent fort, gel), les systèmes de sécurité pourraient se déclencher provoquant ainsi l'arrêt du poêle. Si cela se vérifie, contacter le Service d'Assistance Technique et surtout ne pas désactiver les systèmes de sécurité.
- En cas d'incendie du conduit de fumée, se munir d'extincteurs pour étouffer les flammes ou appeler les pompiers.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets
- N'utiliser aucun liquide inflammable pour l'allumage
- Au cours du remplissage, veiller à ce que le sac de pellets n'entre pas en contact avec l'appareil
- Les faïences sont des produits artisanaux et en tant que tels, elles peuvent présenter des micro-grumeaux, des craquelures et des imperfections chromatiques. Ces caractéristiques en démontrent la valeur. Etant donné leur coefficient de dilatation différent, l'émail et la faïence produisent des micro-fissures (craquelures) qui témoignent de leur authenticité. Pour nettoyer les faïences, nous conseillons d'utiliser un chiffon doux et sec. Si un détergent ou du liquide est utilisé, ce dernier pourrait pénétrer à l'intérieur des fissures et les mettre en évidence.

ENTRETIEN ORDINAIRE

Selon le décret du 22 janvier 2008 n°37 art.2, l'expression "entretien ordinaire" définit les interventions ayant pour but de contenir la dégradation normale d'usage, et d'affronter les événements accidentels qui comportent la nécessité de premières interventions, qui ne modifient cependant pas la structure de l'installation sur laquelle on intervient, ou sa destination d'usage selon les prescriptions prévues par la règlementation technique en vigueur et le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

DISPOSITIFS DE SECURITE LÉGENDE: * = PRÉSENT, - = NON PRÉSENT	POÊLES
Carte électronique: elle agit directement mettant le produit fini en alarme jusqu'à ce qu'il soit complètement refroidi en cas de: rupture du moteur des fumées, rupture du moteur de chargement du pellet, black-out (si supérieur à 10 secondes), allumage raté	*
Microrupteur blocage insert: si le microrupteur de fin de course avertit que l'insert n'est pas bloqué, l'énergie électrique pour l'alimenter ne passe pas	-
Pressostat électronique: en cas de dépression inadaptée, il met la machine en alarme	*
Fusible F2.5 A 250 V (poêles): ils protègent la machine contre les écarts de courant violents	*
Bulbe mécanique réglé à 85°C à réarmement manuel: il agit en bloquant le chargement de combustible si la température (t°) du réservoir de pellet atteint la limite de 85°C. **Le réarmement doit être effectué par un personnel qualifié et/ou l'assistance technique du fabricant**	*
Sonde contrôle température réservoir pellet: en cas de surchauffe du réservoir, la machine module automatiquement pour revenir aux valeurs de température normales (* sur les modèles prévus)	*
Pressostat d'air mécanique: il bloque le pellet en cas de dépression insuffisante (sur les modèles prévus)	*

INSTALLATION

L'installation doit être conforme à:
UNI 10683 (2005) Générateurs de chaleur alimentés au bois ou avec d'autres combustibles solides: installation.
Les cheminées doivent être conformes à:
UNI 9731 (1990) cheminées: classification selon la résistance thermique.
EN 13384-1 (2006) méthode de calcul des caractéristiques thermo-aérauliques des cheminées.
UNI 7129 point 4.3.3 dispositions, règles locales et prescriptions des Sapeurs Pompiers.
UNI 1443 (2005) cheminées: conditions générales.
UNI 1457 (2004) cheminées: conduits internes en terre cuite et céramique.

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES
Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil.

GLOSSAIRE

APPAREIL À FOYER FERMÉ
Générateur de chaleur à combustion dont l'ouverture est admise, pendant l'emploi, uniquement pour le chargement du combustible.

BIOMASSE
Matériel d'origine biologique, sauf le matériel incorporé dans des formations géologiques et transformé en fossile.

BIOCOMBUSTIBLE
Combustible produit directement ou indirectement par la biomasse.

CHEMINÉE
Conduit vertical ayant pour but de recueillir et d'expulser, à une certaine hauteur du sol, les produits de la combustion provenant d'un seul appareil.

CANAL DE FUMÉE OU RACCORDEMENT
Conduit ou élément de raccordement entre un appareil générateur de chaleur et la cheminée pour l'évacuation des produits de la combustion.

CALORIFUGEAGE
Ensemble des systèmes et des matériaux utilisés pour empêcher la transmission de la chaleur à travers une paroi qui divise des milieux à température différente.

POT DE CHEMINÉE
Dispositif placé au sommet de la cheminée prévu pour faciliter la dispersion des résidus de la combustion dans l'atmosphère.

CONDENSATION
Produits liquides qui se forment lorsque la température des gaz de combustion est inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

GÉNÉRATEURS DE CHALEUR
Appareil qui permet de produire l'énergie thermique (chaleur) grâce à la transformation rapide, par combustion, de l'énergie chimique du combustible.

BOUCHOIR
Mécanisme pour modifier la résistance dynamique des gaz de combustion.

SYSTÈMES D'ÉVACUATION DES FUMÉES
Installation pour l'évacuation des fumées indépendante de l'appareil constituée d'un raccordement ou d'un canal de fumée, d'une cheminée ou d'un tuyau d'évacuation des fumées individuel et d'un pot de cheminée.

TIRAGE FORCÉ
Circulation d'air au moyen du ventilateur actionné par un moteur électrique.

TIRAGE NATUREL
Tirage qui a lieu dans une cheminée/ conduit de cheminée à cause de la différence de masse volumétrique existant entre les fumées (chaudes) et l'atmosphère ambiante, sans aucune autre aide mécanique d'aspiration installée à l'intérieur ou au sommet.

ZONE DE RAYONNEMENT
Zone immédiatement contiguë au foyer où se propage la chaleur provoquée par la combustion et dans laquelle ne doit se trouver aucun matériau combustible.

ZONE DE REFLUX
Zone où a lieu l'échappement des produits de la combustion de l'appareil vers le local d'installation.

L'installation doit être précédée par une vérification du positionnement des cheminées, des conduits de cheminée ou des terminaux d'échappement des appareils comme:

- Interdictions d'installation
- Distances légales
- Limitations imposées par les règlements administratifs locaux ou prescriptions particulières de l'autorité.
- Limitations conventionnelles dérivant de règlement de co-propriété, servitudes ou contrats.

INSTALLATIONS ADMISES
Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur ne peuvent préexister ou être installés que des appareils fonctionnant de façon étanche par rapport au local ou qui ne mettent pas en dépression le local par rapport au milieu externe.
Uniquement dans les cuisines, il est autorisé de mettre des appareils servant à la cuisson des aliments avec leur hotte respective sans extracteur.

INSTALLATIONS NON ADMISES
Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur ne peuvent préexister ou être installés:

- hottes avec extracteur.
- de conduits de ventilation type collectif.

Si ces appareils se trouvent dans un local contigu communicant avec le local d'installation, il est interdit d'utiliser en même temps le générateur de chaleur, s'il y a un risque qu'un des deux locaux soit mis en dépression par rapport à l'autre.

BRANCHEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES
Norme UNI 10683 (2005)

CANAL DE FUMÉE OU RACCORDS
Pour le montage des canaux de fumées, il faudra utiliser des éléments de matériaux non inflammables, aptes à résister aux produits de la combustion et à leurs éventuelles condensations.
Il est interdit d'utiliser des tuyaux métalliques flexibles et en fibrociment pour le branchement des appareils au conduit de cheminée même pour des canaux de fumées préexistants.
Il doit y avoir une solution de continuité entre le canal de fumées et le tuyau d'évacuation des fumées, de façon à ce que le tuyau d'évacuation des fumées ne s'appuie pas sur le générateur. Les canaux de fumée ne doivent pas traverser des locaux dans lesquels l'installation d'appareils à combustion est interdite.
Le montage des canaux de fumée doit être effectué afin de garantir l'étanchéité des fumées pour les conditions de fonctionnement de l'appareil, limiter la formation des condensations et éviter de transporter ces dernières vers l'appareil.
On doit éviter dans la mesure du possible le montage de sections horizontales.
Pour des appareils qui doivent rejoindre des échappements au plafond ou au mur, non coaxiaux par rapport à la sortie des fumées de l'appareil, les changements de direction devront être réalisés en utilisant des coudes ouverts non supérieurs à 45° (voir figure ci-après).
Pour les appareils générateurs de chaleur munis d'électro-ventilateur pour l'expulsion des fumées, on devra respecter les conditions suivantes:

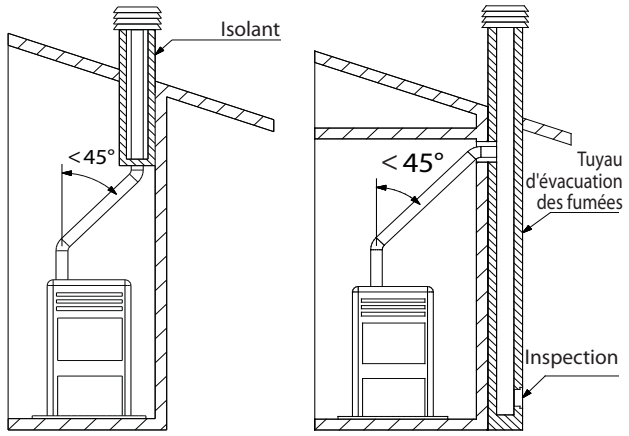

- Les sections horizontales devront avoir une pente minimum de 3% vers le haut
- La longueur de la section horizontale doit être minimale et de toute façon non supérieure à 3 mètres
- Le nombre de changements de direction, y compris celui pour l'emploi d'élément en "T", ne doit pas être supérieur à 4 .

Dans tous les cas, les conduits de fumée doivent être étanches aux produits de la combustion et des condensations et calorifugés s'ils passent à l'extérieur du local d'installation.
L'utilisation d'éléments en contre-pente est interdite.
Le canal de fumée doit permettre la récupération de la suie ou permettre le ramonage.
Le canal de fumée doit avoir une section constante. D'éventuels changements de section sont admis au branchement du tuyau d'évacuation des fumées.
Il est interdit de faire passer à l'intérieur des canaux de fumée, même surdimensionnés, d'autres canaux d'adduction d'air et des tuyaux d'installations industrielles. Le montage de dispositifs de réglage manuel du tirage sur les appareils à tirage forcé n'est pas admis.

CHEMINÉE OU TUYAU D'ÉVACUATION DES FUMÉES INDIVIDUEL

La cheminée ou le tuyau d'évacuation des fumées doit répondre aux conditions suivantes:

- ils doivent être étanches aux produits de la combustion, imperméables et calorifugés selon les conditions d'emploi ;
- Il doivent être réalisés en matériaux adaptés aux sollicitations mécaniques normales, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et aux éventuelles condensations;
- ils doivent avoir un parcours principalement vertical avec des déviations de l'axe non supérieures à 45°;
- se trouver à distance adéquate de matériaux combustibles ou inflammables à l'aide d'un matelas d'air ou d'un isolant;
- avoir une section interne préférablement circulaire: les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis avec un rayon non inférieur à 20 mm ;
- avoir une section interne constante, libre et indépendante;
- avoir les sections rectangulaires avec un rapport maximum entre les côtés de 1,5.

Il est conseillé que le conduit de fumée soit muni d'une chambre de récolte des matériaux solides et des éventuelles condensations, située sous le branchement du conduit de fumée, afin d'être facilement ouvert et inspecté à travers un volet étanche.

REFERENCES	OBJETS INFLAMMABLES	OBJETS NON INFLAMMABLES
A	200 mm	100 mm
B	1500 mm	750 mm
C	200 mm	100 mm

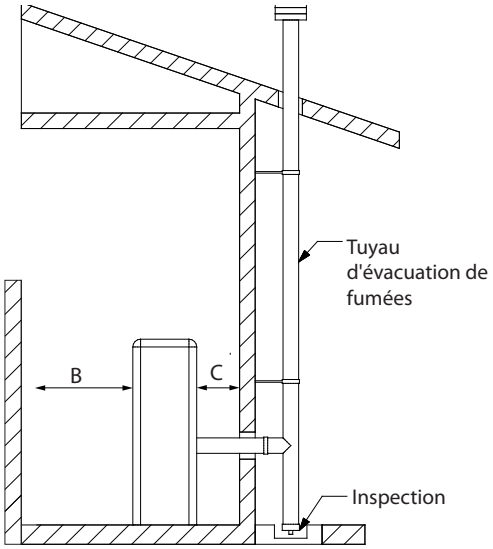

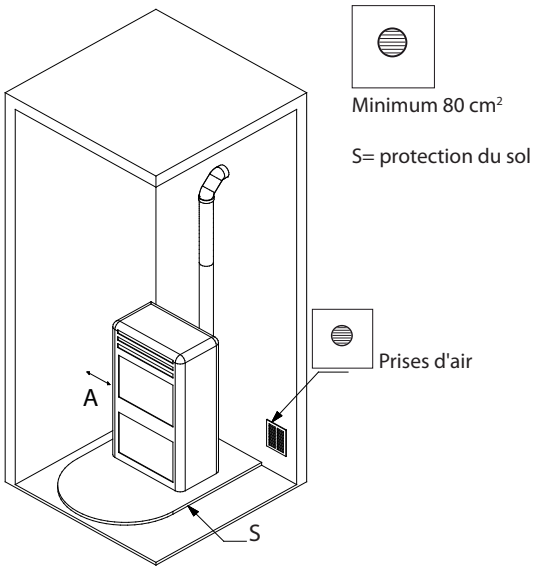

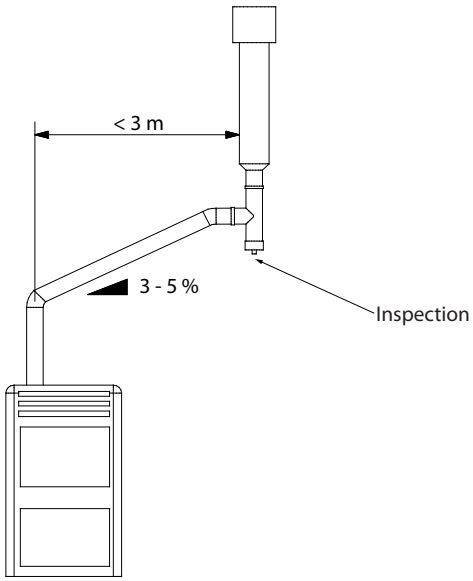

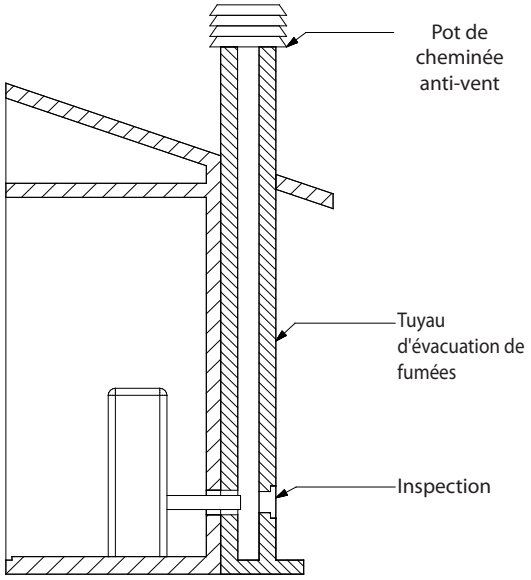

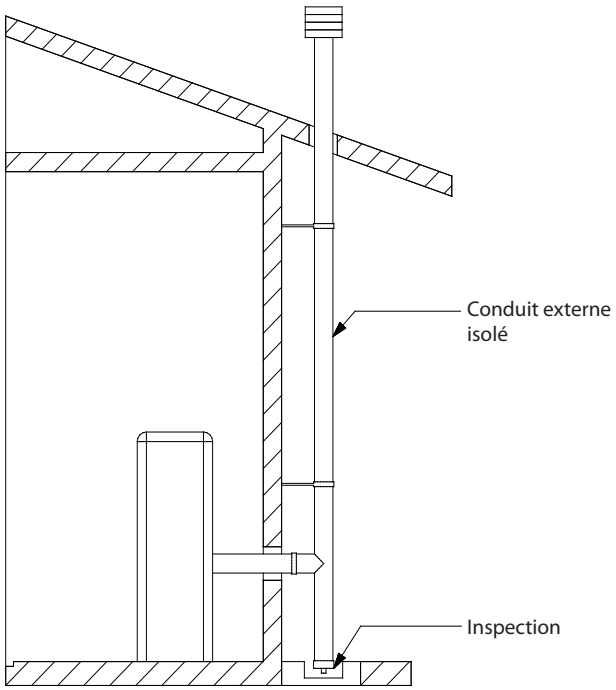

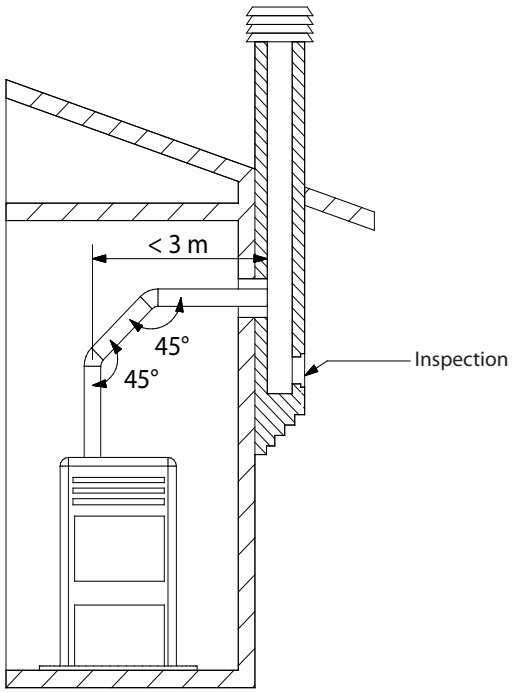

Branchement de l'appareil au conduit de cheminée et évacuation des produits de la combustion
Le conduit de cheminée doit recevoir l'évacuation par un seul générateur de chaleur.
L'échappement direct vers des espaces fermés même à ciel ouvert est interdit.
L'échappement direct des produits de la combustion doit être prévu sur le toit et le conduit de fumée doit avoir les caractéristiques prévues à la section "Cheminée ou conduit de fumée individuel".

POT DE CHEMINÉE

Le pot de cheminée doit répondre aux conditions suivantes:

- avoir une section interne équivalente à celle de la cheminée;
- avoir une section de sortie non inférieure au double de la section interne de la cheminée;
- être construit de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée de la pluie, de la neige, de corps étrangers et de façon à ce qu'en cas de vent de toute direction et inclinaison, l'échappement des produits de la combustion soit de toute façon assuré.
- être positionné de façon à garantir une juste dispersion et dilution des produits de la combustion et de toute façon en dehors de la zone de reflux où se forment plus facilement des contre-pressions. Cette zone a des dimensions et des conformations différentes en fonction de l'angle d'inclinaison de la couverture, il est donc nécessaire d'adopter les hauteurs minimales indiquées dans les schémas de la figure ci-dessous.
- Le terminal de cheminée ne doit comporter aucun moyen mécanique d'aspiration.

TOIT PLAT

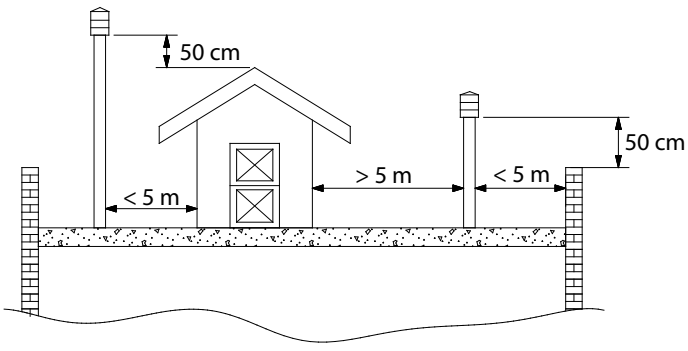

TOIT INCLINÉ

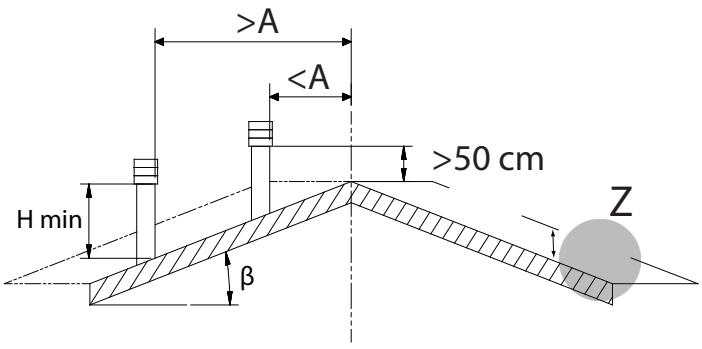

Z=ZONE DE REFLUX

BRANCHEMENT À DES PRISES D'AIR EXTERNES

L'appareil doit pouvoir disposer de l'air nécessaire pour garantir son fonctionnement régulier grâce à des prises d'air externe. Les prises d'air doivent répondre aux conditions suivantes:

- avoir une section libre totale d'au moins 80 cm^2.
- elles doivent être protégées par une grille, un filet métallique ou une protection adaptée pourvu qu'elle ne diminue pas la section minimum comme au point précédent et elles doivent être positionnées de façon à éviter qu'elles puissent être obstruées.

Si l'air de combustion est prélevé directement de l'extérieur grâce à un tube, il faut prédisposer à l'extérieur une courbe vers le bas ou bien une protection contre le vent sans y ajouter aucune grille ou élément similaire. (nous conseillons d'effectuer toujours la prise d'air communicante directement avec la pièce d'installation même si l'air est prélevé à l'extérieur grâce à un tuyau). L'afflux de l'air peut être obtenu aussi d'un local contigu à celui de l'installation pourvu que le flux puisse advenir librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur.
Le local contigu au local d'installation de ne doit pas être mis en dépression par rapport au milieu externe par effet du tirage contraire provoqué par la présence dans ce local d'un autre appareil d'utilisation ou de dispositif d'aspiration. Dans le local contigu, les ouvertures permanentes doivent répondre aux conditions décrites ci-dessus. Le local contigu ne peut être utilisé comme garage, entrepôt de matériel combustible ou toute activité à risque d'incendie.

CALORIFUGEAGES, FINITIONS, REVÊTEMENTS ET CONSEILS DE SÉCURITÉ

Indépendamment des matériaux avec lesquels ils sont réalisés, les revêtements doivent constituer une construction autopropulsée par rapport au bloc chauffant et ne pas être en contact avec ce dernier.
La poutre et les finitions en bois ou en matériaux combustibles doivent être situées à l'extérieur de la zone de rayonnement du foyer ou isolées de façon appropriée. Au cas où dans l'espace au-dessus du générateur il y ait une couverture en matériel combustible ou sensible à la chaleur, insérer un diaphragme de protection en matériel isolant et non combustible.
Les éléments en matériau combustible ou inflammable comme des meubles en bois, des rideaux, etc. directement exposés au rayonnement du foyer, doivent être positionnés à distance de sécurité. L'installation de l'appareil doit garantir l'accès facile pour le nettoyage de l'appareil lui-même, des conduits des gaz d'échappement et du conduit de cheminée.

POTS DE CHEMINÉE, DISTANCES ET POSITIONNEMENTS		
Inclinaison du toit	**Distance entre le faîtage et la cheminée**	**Hauteur minimum de la cheminée (mesurée à partir de l'embouchure)**
β	**A (m)**	**H (m)**
15°	< 1,85	0,50 m au-dessus du faîte
	> 1,85	1,00 m du toit
30°	< 1,50	0,50 m au-dessus du faîte
	> 1,50	1,30 m du toit
45°	< 1,30	0,50 m au-dessus du faîte
	> 1,30	2,00 m du toit
60°	< 1,20	0,50 m au-dessus du faîte
	> 1,20	2,60 m du toit

PELLET ET CHARGEMENT

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes :

- Ö-norm M 7135
- DIN plus 51731
- UNI CEN/TS 14961

Extraflame conseille toujours, pour ses produits, d'utiliser du pellet de 6 mm de diamètre.

Ouvrir le couvercle du réservoir et charger le pellet à l'aide d'une pelle.

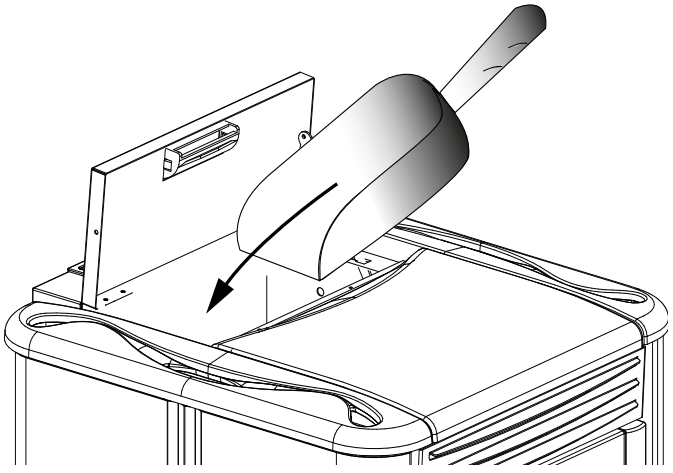

L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POÊLE ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

ENTRETOISES SOUVENIR

Le modèle "Souvenir" a à l'arrière de la machine 4 entretoises qui délimitent la distance minimum à tenir de tout type d'appui arrière.
Les entretoises ne doivent pas être enlevées.

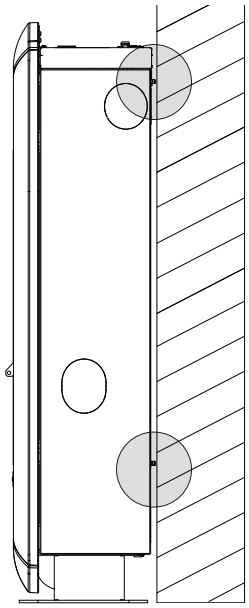

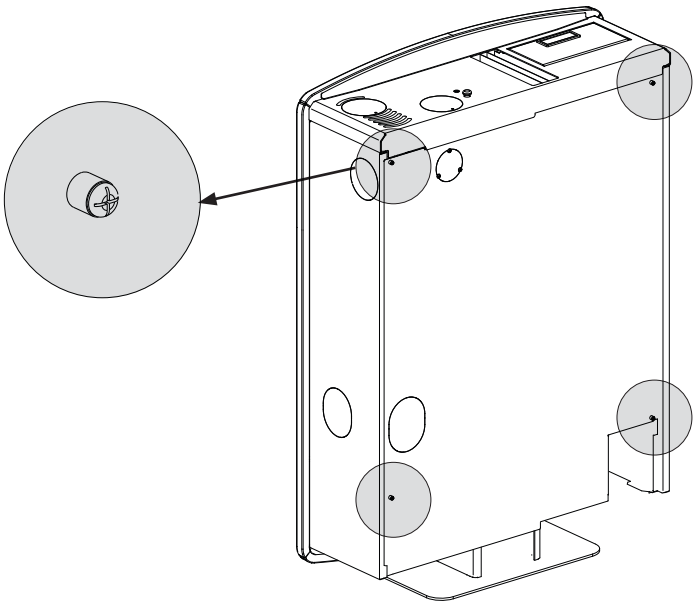

CANALISATION AIR CHAUD

Le tuyau destiné à la canalisation de l'air chaud doit avoir un diamètre interne de 80 mm, être calorifugé ou du moins protégé contre la dispersion thermique.

L'INSTALLATION DES TUBES CORRESPONDANTS À LA CANALISATION DE L'AIR CHAUD DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ ET/OU PAR L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FABRICANT

GRAZIOSA PLUS

Pour le modèle Graziosa Plus, une canalisation de l'air chaud est obligatoire.
A l'arrière, on a une couverture qui doit être obligatoirement enlevée et reliée à la canalisation.

Caractéristiques :
- diamètre sortie canalisation : 80 mm
- longueur maximum de canalisation conseillée 6 m
- possibilité de thermostater la canalisation à l'aide d'un thermostat supplémentaire
- possibilité de régler en pourcentage la vitesse de la ventilation.

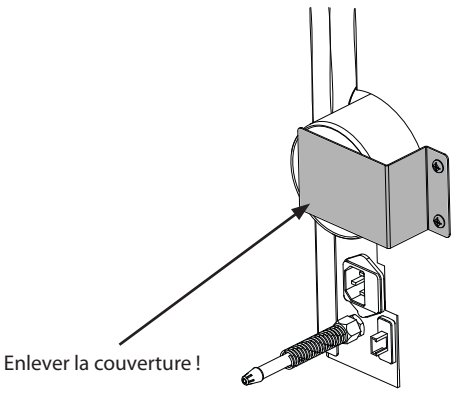

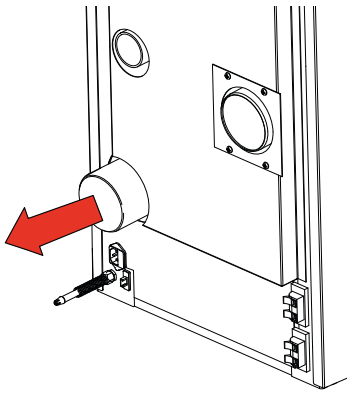

**POUR CE PRODUIT, UNE CANALISATION DE L'AIR CHAUD EST OBLIGATOIRE.
IL N'EST PAS POSSIBLE DE DÉSACTIVER LE MOTEUR DE LA CANALISATION.
NE PAS COUVRIR OU FERMER LA CANALISATION !**

SOUVENIR

Le modèle “Souvenir” peut être canalisé à l'arrière de la machine, sur les côtés ou en haut, pour davantage d'informations sur l'installation, consulter la feuille d'instructions présente dans la machine.
Possibilité de décider quand utiliser la canalisation grâce à une déviation du flux d'air chaud, à l'aide d'une clef à insérer dans l'emplacement correspondant placé en haut du poêle.
En tournant dans le sens anti-horaire, on "ouvre la canalisation", en tournant dans le sens horaire la canalisation est "fermée".
Il est possible d'utiliser un seule canalisation en fonction des exigences.

Caractéristiques :
- diamètre sortie canalisation : 80 mm
- longueur maximum de canalisation conseillée 6 m
- il n'est pas possible de thermostater la canalisation
- possibilité de régler en pourcentage la vitesse de la ventilation.

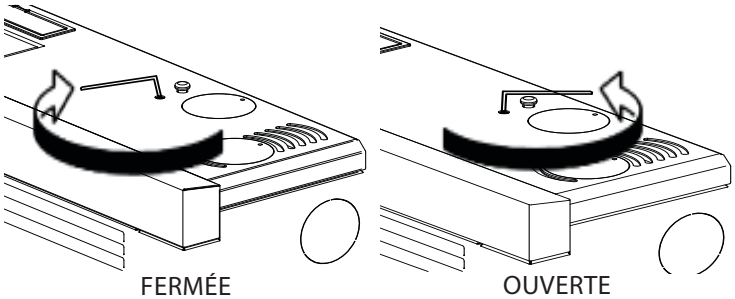

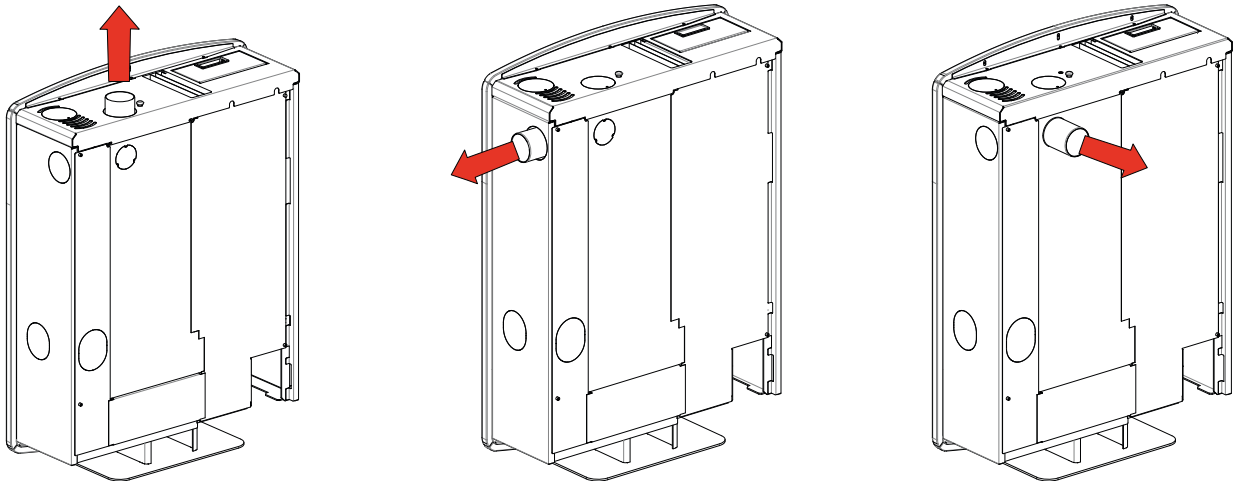

ELISIR

Le modèle "Elisir" peut être canalisé à l'arrière de la machine, sur les côtés ou en haut, pour de plus amples informations sur l'installation, consulter la feuille d'instructions présente dans la machine.
Il est possible d'utiliser un seule canalisation en fonction des exigences.

Caractéristiques :
- diamètre sortie canalisation : 80 mm
- longueur maximum de canalisation conseillée 2 m
- possibilité de thermostater la canalisation à l'aide d'un thermostat supplémentaire (option)
- possibilité de régler en pourcentage la vitesse de la ventilation, la canalisation n'est pas à exclusion.

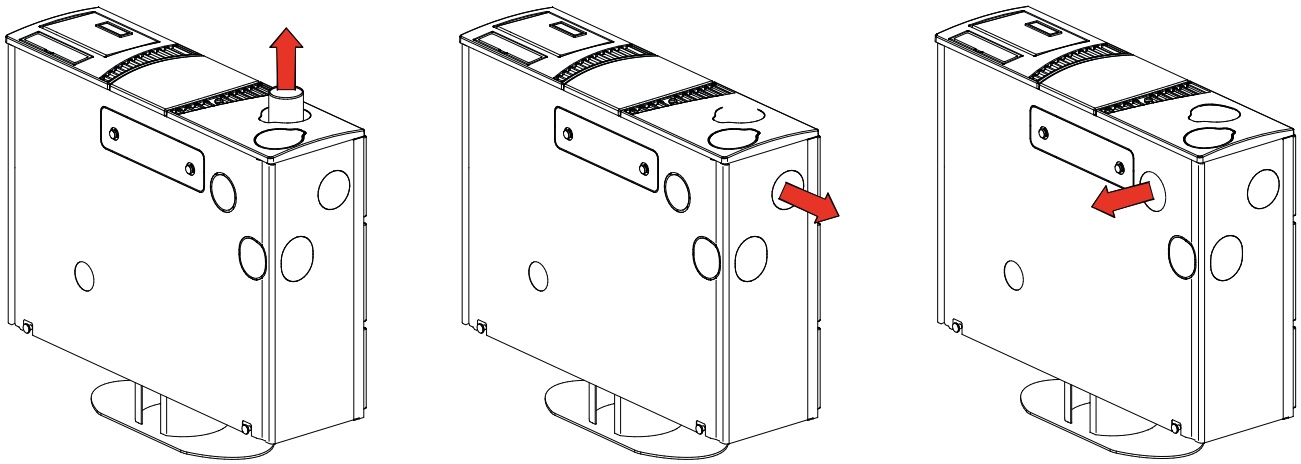

EMMA PLUS ET TOSCA PLUS

Les modèles Emma et Tosca Plus offrent la possibilité de décider où diriger le flux d'air chaud grâce à deux clapets actionnés par deux leviers placés à l'intérieur du réservoir du pellet qui devront être actionnés au moyen du tisonnier fourni.
(voir figure en dessous).
Il est possible d'utiliser les deux sorties disponibles à l'arrière de la machine

Caractéristiques :
- diamètre sortie canalisation : 2x80 mm
- longueur maximum de canalisation conseillée 2 m
- il n'est pas possible de thermostater la canalisation
- possibilité de régler en pourcentage la vitesse de la ventilation

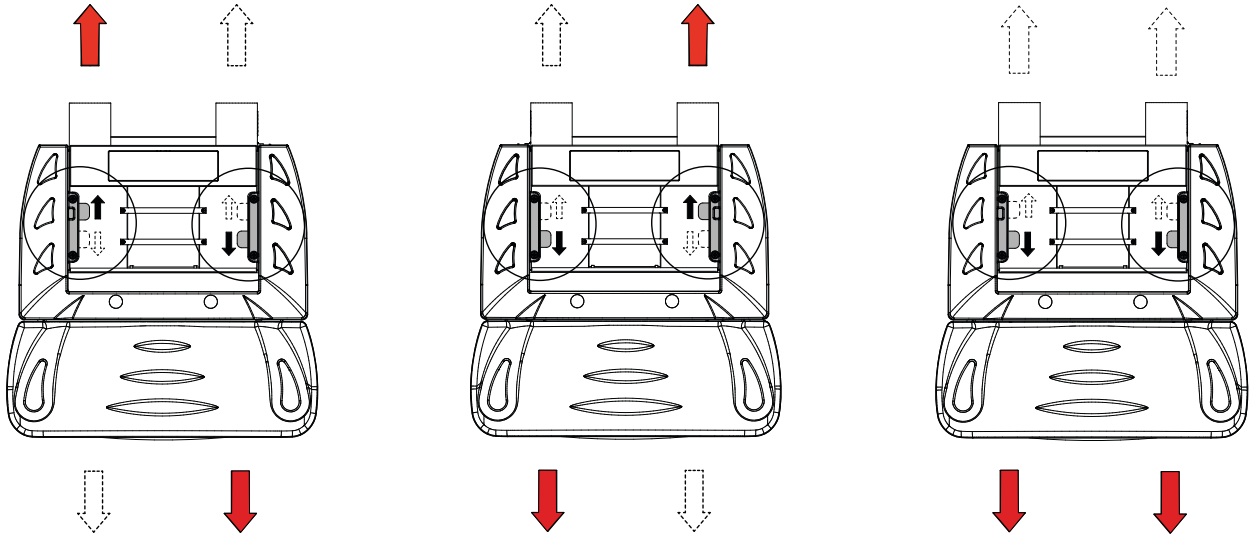

THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE POUR COMMANDE MOTEUR CANALISATION

Sur les modèles avec moteur pour canalisation, il est possible de thermostater le moteur. Le raccordement d'un thermostat externe permettra de séparer le moteur pour la canalisation indépendamment du fonctionnement du poêle.
Il suffit alors de configurer la température souhaitée sur le thermostat; le thermostat commandera le fonctionnement du deuxième moteur:

- lorsque la température est à satisfaire (contact fermé), le deuxième moteur suivra le comportement du poêle.

- lorsque la température est satisfaite (contact ouvert), il mettra le moteur pour la canalisation en 1ère vitesse et sera visualisé à travers le clignotement de la led correspondant au moteur de la canalisation.

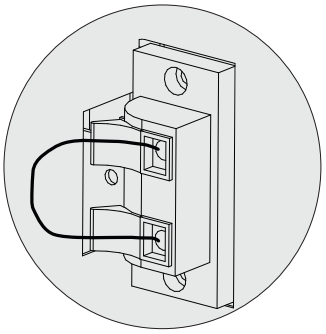

La borne destinée au thermostat de la canalisation est celle qui est munie d'un pontage de série.
Voir dessin sur le côté, fourni à titre d'exemple.

PANNEAU DE COMMANDES

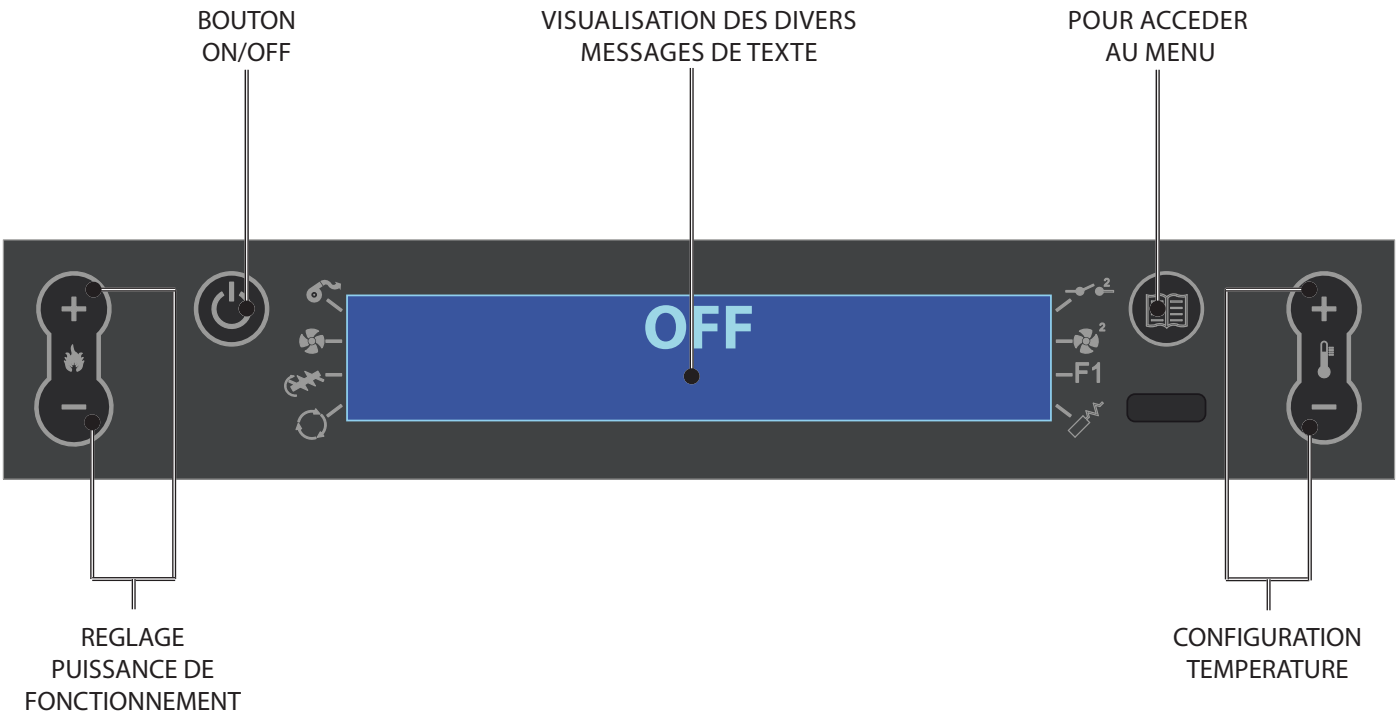

LÉGENDE DES ICÔNES DE L'ÉCRAN

Indique la réception du signal radio Allumée = communication radio en cours Eteinte = absence de communication radio Allumée fixe = entrée port série désactivée	Indique l'état de l'entrée du thermostat supplémentaire (GND - I3)
Indique le fonctionnement du moteur fumées. Eteint = moteur fumées désactivé Allumé = moteur fumées activé Clignotant = panne	Indique le fonctionnement du moteur de la canalisation Eteinte = Moteur désactivé Allumée = Moteur activé Clignotante = le moteur fonctionne au minimum, il est en modulation (entrée supplémentaire ouverte)
Indique le fonctionnement du ventilateur tangentiel (si présent) Eteint = non en fonction Allumé = en fonction Clignotant = moteur au minimum	Indique l'activation de la fonction F1 (prédisposition future) Eteinte = fonction désactivée Allumée = fonction activée
Indique le fonctionnement du moteur de chargement du pellet Eteinte = moteur de chargement du pellet désactivé Allumée = moteur de chargement du pellet activé	Indique la fonction programmation hebdomadaire Voyant allumé = programmation hebdomadaire activé Voyant éteint = programmation hebdomadaire désactivé
Indique la fonction de compensation Eteinte = la fonction est désactivée Allumée = la fonction est activée	Indique la modulation du poêle Allumée = la poêle fonctionne à la puissance configurée Clignotante = la puissance à laquelle le poêle fonctionne est différente de la puissance configurée, le poêle est en cours de modulation (pour diverses raisons)
Indique le contact du thermostat externe supplémentaire Contact fermé : le contact du thermostat externe complémentaire est fermé et la fonction STBY est désactivée Contact ouvert : le contact du thermostat externe complémentaire est ouvert et la fonction STBY est désactivée Clignotante avec contact fermé : le contact du thermostat externe complémentaire est fermé et la fonction STBY est activée Clignotante avec contact ouvert : le contact du thermostat externe complémentaire est ouvert et la fonction STBY est activée	Indique la présence d'une alarme. Allumée : indique la présence d'une alarme Eteinte : indique l'absence d'alarmes Clignotante : indique la désactivation du capteur de dépression.
	Indique l'état de la température ambiante Eteint= la T° lue par la sonde est supérieure au set de température configuré Allumé = la T° lue par la sonde est inférieure au set de température configuré
	Sonde réservoir Eteinte = sonde ok Allumée = sonde en panne (court-circuit ou ouverte) Clignotante = modulation due au réservoir

MENU GÉNÉRAL

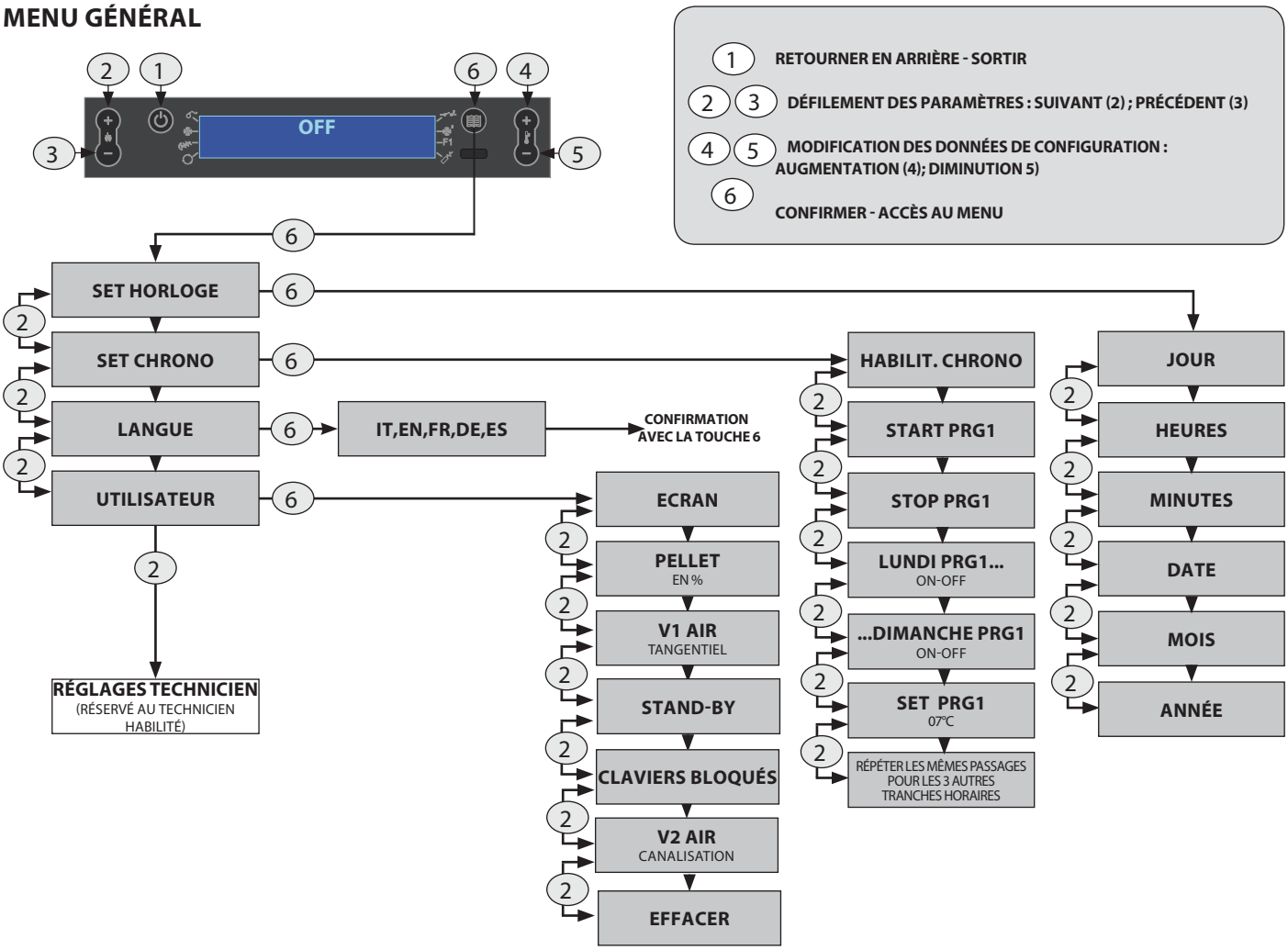

INSTRUCTIONS DE BASE

Au cours des premiers allumages du poêle, il faut faire attention aux conseils suivants :

- Il est possible que de légères odeurs se produisent suite au séchage des vernis et des silicones utilisés. Éviter toute permanence prolongée dans l'environnement.
- Ne pas toucher les superficies car elles pourraient encore être instables.
- Bien aérer le local plusieurs fois.
- Le durcissement des surfaces s'achève après quelques chauffages.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.

Avant d'allumer le poêle, il faut vérifier les points suivants :

- L'installation hydraulique doit être terminée, respecter les indications des normes et du manuel.
- Le réservoir doit être rempli de pellets
- La chambre de combustion doit être propre
- Le brasier doit être complètement libre et propre
- Vérifier la fermeture hermétique de la porte feu et du tiroir des cendres
- Vérifier que le câble d'alimentation soit correctement connecté
- L'interrupteur bipolaire sur la partie arrière droite doit être en position 1.

IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS LA DIVISION ET/ OU LA PLAQUE FOYERE (VOIR FIGURE SUR LE CÔTÉ).
LE FAIT D'ENLEVER LA DIVISION NUIT À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT ET ENTRAÎNE LA PERTE DE VALIDITÉ IMMÉDIATE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE.
EN CAS D'USURE OU DE DÉTÉRIORATION, DEMANDER LE REMPLACEMENT DE L'ÉLÉMENT AU SERVICE D'ASSISTANCE (REMPLACEMENT QUI N'ENTRE PAS DANS LA GARANTIE DU PRODUIT CAR ÉLÉMENT SUJET À USURE).

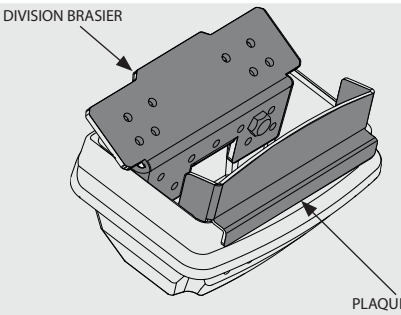

LA TÉLÉCOMMANDE

A l'aide de la télécommande, on a la possibilité de régler tout ce que normalement il est possible d'effectuer avec l'écran Lcd. Dans le tableau en dessous on a le détail des différentes fonctions :

1	**ON / OFF**	Appuyer sur la touche pendant trois secondes pour allumer ou éteindre le poêle
2	**AUGMENTATION DE LA PUISSANCE**	Appuyer sur cette touche pour augmenter la puissance de fonctionnement
3	**DIMINUTION DE PUISSANCE**	Appuyer sur cette touche pour diminuer la puissance de fonctionnement
4	**AUGMENTATION T°**	Cette touche permet d'augmenter le set de température
5	**DIMINUTION T°**	Cette touche permet de diminuer le set de température
6	**HABILIT. / DÉSHABILIT. CHRONO**	Appuyer une fois sur cette touche pour habiliter ou déshabiliter le chrono
7	**HABILITATION ARRÊT RETARDÉ**	cette touche permet de programmer un retard à l'arrêt Par exemple, en programmant l'arrêt dans une heure, le poêle s'éteindra automatiquement après écoulement du temps configuré, en affichant chaque minute le compte à rebours avant l'arrêt retardé automatique..
8	**MENU**	Cette touche permet d'entrer dans le menu utilisateur et technicien (le menu technicien est réservé au service d'assistance technique)
9	**AUGMENTATION**	Cette touche permet d'augmenter le set de température
10	**TOUCHE ESC**	Cette touche permet de sortir de toute programmation ou affichage et de retourner au menu initial sans enregistrer les données
11	**RETOURNER**	Cette touche permet de retourner à l'affichage des différents menus
12	**TOUCHE CONFIRMATION**	Cette touche permet de confirmer les réglages effectués lors de la programmation du menu utilisateur
13	**AVANCER**	Cette touche permet de continuer à parcourir les différents menus
14	**HABILITATION FONCTION F1**	Touche prédisposée pour de futures applications
15	**DIMINUTION**	Cette touche sert à diminuer la valeur à configurer
16	**ETAT POÊLE**	Appuyer sur cette touche pour afficher le menu général de l'état du poêle

Remarque : les numéros représentés sur la télécommande ont le but d'illustrer et ne sont pas présents sur la télécommande fournie avec le produit.

TYPOLOGIE ET REMPLACEMENT DES BATTERIES

Les batteries sont logées dans la partie inférieure de la télécommande.
Pour la remplacer, il est nécessaire d'extraire le porte-batterie (comme indiqué sur la figure à l'arrière de la télécommande), d'enlever ou insérer la pile en suivant les symboles imprimés sur la télécommande et sur la batterie.

Pour le fonctionnement, il faut n° 1 Batterie-tampon au lithium CR2025 à 3V

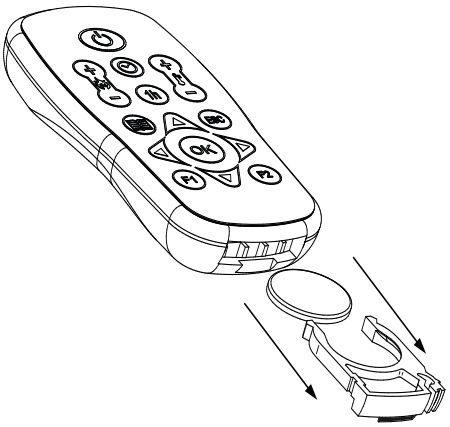

Les piles usagées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement, elles doivent donc être éliminées séparément dans des conteneurs prévus à cet effet.

Si la télécommande est éteinte par absence de batteries, il est possible de commander le poêle par le panneau de commandes placé dans la partie supérieure du poêle.
Pendant l'opération de remplacement, prêter attention à la polarité, en suivant les symboles imprimés sur le compartiment interne de la télécommande.

CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Une fois branché le câble d'alimentation dans la partie arrière du poêle, mettre l'interrupteur, toujours placé à l'arrière, dans la position (I).
L'interrupteur placé à l'arrière du poêle sert à donner la tension à la carte du poêle.
Le poêle reste éteint et sur le panneau on peut voir une première page-écran
avec la mention OFF.

RÉGLAGE DE L'HEURE, JOUR, MOIS ET ANNÉE

Le set horloge permet de régler l'heure et la date

PROCÉDURE COMMANDES

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Confirmer avec la touche 6.
- Utiliser la touche 4 et 5 pour l'attribution du jour**.**
- Appuyer sur la touche 2 pour continuer.
- Utiliser la même procédure 4 ou 5 pour configurer et la touche 2 pour avancer, pour le réglage de l'heure, des minutes, date, mois et année.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

SET HORLOGE	
JOUR	LUN, MAR, MER, ... DIM
HEURES	0...23
MINUTES	00...59
DATE	1...31
MOIS	1...12
ANNÉE	00...99

RÉGLAGE DE LA LANGUE

Il est possible de sélectionner la langue préférée pour l'affichage des divers messages.

PROCÉDURE COMMANDES

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à l'apparition de **SET LANGUE.**
- Confirmer avec la touche 6.
- Sélectionner la langue à l'aide de la touche 4 ou 5.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

SET LANGUE	
LANGUE	ITALIEN
	ANGLAIS
	ALLEMAND
	FRANÇAIS
	ESPAGNOL

ALLUMAGE RATÉ

LE PREMIER ALLUMAGE POURRAIT NE PAS FONCTIONNER, VU QUE LA VIS SANS FIN EST VIDE ET N'ARRIVE PAS TOUJOURS À CHARGER À TEMPS LE BRASIER DE LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE DE PELLETS POUR LE DÉMARRAGE RÉGULIER DE LA FLAMME.
SI LE PROBLÈME NE SE PRODUIT QU'APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, VÉRIFIER QUE LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ORDINAIRES, REPRISES SUR LE MANUEL DU POÊLE, AIENT ÉTÉ EFFECTUÉES CORRECTEMENT

ALARME NO FLUX - ALARME CLEAN CHECK UP

EN CAS D'ALARME "AL NO FLUX - ALL CLEAN CHECK UP", IL EST NÉCESSAIRE DE S'ASSURER QUE LE FOND DU BRASIER SOIT DÉBARRASSÉ DE RÉSIDUS OU D'INCRUSTATIONS. LES TROUS PRÉSENTS SUR LE FOND DOIVENT ÊTRE COMPLÈTEMENT LIBRES, POUR GARANTIR UNE COMBUSTION CORRECTE. IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA FONCTION "RÉGLAGE CHARGEMENT PELLET" POUR ADAPTER LA COMBUSTION SELON LES EXIGENCES DÉCRITES. SI LE SIGNAL D'ALARME PERSISTE, ET SI LES CONDITIONS LISTÉES CI-DESSUS ONT EU LIEU, CONTACTER LE CENTRE ASSISTANCE AUTORISÉ.

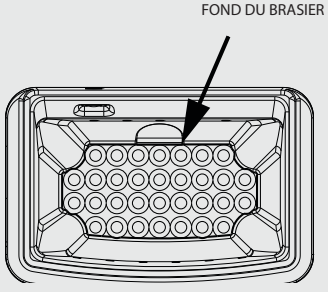

FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE

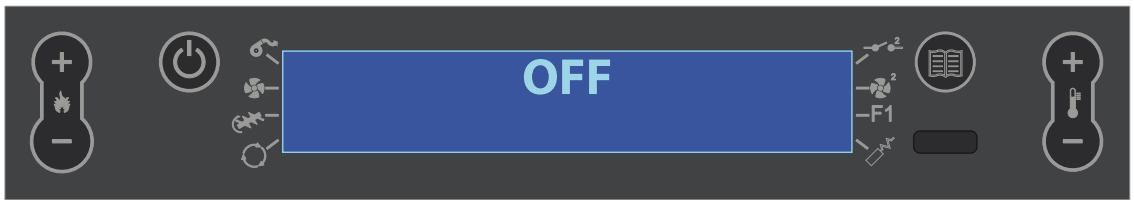

ALLUMAGE
Après la vérification des points susmentionnés, appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes pour allumer le poêle. Pour la phase d'allumage, 15 minutes sont à disposition, après l'allumage et lorsque la température de contrôle a été atteinte, le poêle interrompt la phase d'allumage et passe en DEMARRAGE.

DÉMARRAGE
Dans la phase de démarrage, le poêle stabilise la combustion, augmentant progressivement la combustion, pour ensuite démarrer la ventilation, et passer en TRAVAIL.

TRAVAIL
Durant la phase de travail, le poêle se mettra au set puissance configuré, et travaillera pour atteindre le set température ambiante configuré. Voir l'élément suivant.

RÉGLAGE SET THERMOSTAT
Le set température ambiante est configurable à l'aide des boutons 4 et 5, de Low-07 à 40°C -Hot

LOW - HOT
Si la température est configurée sur "low" (set sous le seuil des 7°C), le poêle fonctionnera toujours au minimum.
Si elle est configurée sur "Hot" (set supérieur au seuil des 40°C), le poêle ne modulera pas et fonctionnera toujours et exclusivement à la puissance configurée.

RÉGLAGE SET PUISSANCE
Le set puissance a 5 niveaux de fonctionnement, à l'aide du bouton 5, (allumé) 1 et 2 (réglage).
Puissance 1 = niveau minimum - Puissance 5 = niveau maximum.

TRAVAIL AVEC SONDE AMBIANTE (DE SERIE)
L'appareil contrôle la température ambiante à l'aide d'une sonde à bord de la machine.
Une fois atteinte la température configurée, il se met automatiquement au minimum ou en arrêt en activant la fonction **Stand by**, réduisant au minimum la consommation de pellet.

En usine, la fonction **STBY** est toujours configurée sur **OFF** (voyant allumé).
Pour son activation et sa logique, suivre les indications à la page suivante, chapitre : **Stand-by.**

NETTOYAGE BRASIER
Pendant la phase de travail, le poêle a un compteur interne, qui effectue un nettoyage du brasier après un temps établi.
Cette phase sera représentée sur l'écran, elle mettra le poêle à une puissance inférieure et augmentera le moteur fumées pendant un temps déterminé par programmation.
Une fois terminée la phase de nettoyage, le poêle continuera son travail en se mettant de nouveau à la puissance sélectionnée.

ARRÊT
Appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes.
Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt et bloque l'alimentation du pellet.
Le moteur d'aspiration des fumées et le moteur de la ventilation d'air chaud resteront allumés jusqu'à ce que la température du poêle ne descende sous les paramètre d'usine.

RALLUMAGE
Le rallumage du poêle est possible, seulement si la température fumées s'est abaissée et si le timer programmé s'est remis à zéro.

N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE !
AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLET CONTRE LE POELE BOUILLANT !
EN CAS D'ALLUMAGES MANQUÉS RÉPÉTÉS, CONTACTER UN TECHNICIEN AUTORISÉ.

THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE EXTERNE (EN OPTION)

L'appareil a la possibilité de contrôler la température ambiante à travers un thermostat externe supplémentaire (en option). Après l'allumage (en appuyant sur la touche 1 ou à travers le mode chrono), le poêle fonctionnera pour atteindre le set configuré sur le thermostat, en affichant **TRAVAIL**(**contact fermé**). La sonde ambiante de série est automatiquement ignorée.
Une fois la température ambiante atteinte (**contact ouvert**), le poêle se met au minimum en affichant **MODUL.**

POUR SON INSTALLATION ET SON ACTIVATION :

- Il faut disposer d'un thermostat mécanique ou digital.
- Retirer la fiche de la prise de courant.
- En faisant référence à la figure ci-contre, brancher les deux petits câbles du thermostat (contact libre - non 220 V!) sur les bornes correspondantes placées sur l'arrière de la machine, une de couleur rouge et l'autre noire.
- Alimenter de nouveau le poêle.
- Appuyer sur la touche 5 jusqu'à configurer le set température sur **LOU**.

Le poêle est alors correctement configuré.
Il travaillera en contrôlant le thermostat supplémentaire externe.

L'INSTALLATION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET/OU LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FABRICANT.

IL EXISTE DEUX MODALITÉS DIFFÉRENTES DE FONCTIONNEMENT DU POÊLE SELON LA FONCTION STAND-BY. VOIR CHAPITRE "STAND-BY".

MENU UTILISATEUR

ÉCRAN

Ce menu permet de régler l'intensité lumineuse de l'écran. Les configurations possibles sont : OFF - 10 à 31.
En activant OFF, le rétro-éclairage de l'écran s'éteindra après un retard préconfiguré.
En réglant de 10 à 31, on réglera l'intensité de l'éclairage. (10: éclairage minimum 31 : éclairage maximum)
Le rétro-éclairage s'allumera dès que l'on appuiera sur une touche, ou si la machine devait se mettre en alarme.

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser

UTILISATEUR
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**ÉCRAN**" apparaîtra.
- Utiliser les touches 4-5 pour sélectionner l'éclairage de l'écran.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

RÉGLAGE DU CHARGEMENT PELLET

Le menu suivant permet de régler le pourcentage de chargement du pellet.
Dans le cas où le poêle présenterait des problèmes de fonctionnement dus à la quantité de pellets, il est possible d'agir directement depuis le panneau de commandes pour régler le chargement de pellets.

Les problèmes liés à la quantité de combustible peuvent se diviser en 2 catégories :

MANQUE DE COMBUSTIBLE :

- le poêle ne parvient jamais à développer une flamme adéquate qui a toujours tendance à rester très basse même à puissance élevée.
- à la puissance minimale, le poêle a presque tendance à s'éteindre en se portant en situation d'alarme "**PELLET TERMINÉ**".
- quand le poêle affiche l'alarme "**PELLET TERMINÉ**", il peut y avoir des pellets non brûlés dans le brasier.

EXCÈS DE COMBUSTIBLE*:*

- le poêle développe une flamme très haute même à puissance réduite.
- il a tendance à encrasser fortement la vitre panoramique en l'obscurcissant presque totalement.
- le brasier tend à s'incruster en bouchant les orifices pour l'aspiration de l'air à cause de l'excès de pellets chargés car ceux-ci ne sont brûlés que partiellement.

Le réglage s'effectue par pourcentage, donc une modification sur ce paramètre entraînera une variation proportionnelle sur toutes les vitesses de chargement du poêle. Le chargement est possible de l'ordre de -30% à +20%.

Pour le réglage, effectuer la procédure sur l'écran :

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**ÉCRAN**" apparaîtra.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à "**PELLET**".
- Utiliser les touches 4-5 pour augmenter (4) ou diminuer (5) le chargement durant la phase TRAVAIL.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

V1 - AIR

Ce menu permet de régler en pourcentage la vitesse de la ventilation frontale.

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**ÉCRAN**" apparaîtra.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à "**V1 AIR**".
- Utiliser les touches 4 -5 pour augmenter (4) ou diminuer (5)
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

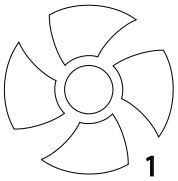

STAND BY

STAND-BY AVEC THERMOSTAT NUMÉRIQUE (DE SÉRIE)

FONCTION STBY CONFIGURÉE SUR ON

Au cas où la fonction Stby serait activée (ON), si le poêle atteint la température ambiante configurée et la dépasse de 2°C, il se mettra en arrêt après un retard préconfiguré en usine, en affichant stand - by.
Quand la température ambiante sera inférieure de 2°C au set configuré et après refroidissement du poêle, ce dernier recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'écran en affichant travail.

FONCTION STDBY CONFIGURÉE SUR OFF (CONFIGURATION D'USINE)

Si la fonction Stdby n'est pas activée (OFF), si le poêle atteint la température ambiante configurée, il se mettra au minimum en modulant et affichera modul.. Quand la température ambiante sera inférieure au set configuré, le poêle recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'écran en affichant travail.

STAND - BY AVEC THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE EXTERNE

La fonction STBY est utilisée si l'on désire une extinction immédiate du poêle une fois la température atteinte.
En usine, la fonction STBY est toujours configurée sur OFF (voyant éteint).

FONCTION STDBY CONFIGURÉE SUR OFF (CONFIGURATION D'USINE)
Si la fonction STBY n'est pas activée (OFF), si le poêle atteint la température ambiante configurée, il se mettra au minimum en modulant et affichera **MODUL.**. Quand la température ambiante sera inférieure au set configuré, le poêle recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'écran en affichant **TRAVAIL**.

FONCTION STBY CONFIGURÉE SUR ON
Quand la fonction Stby est activée (ON), le poêle, lorsqu'il atteint la température ambiante configurée et la dépasse de 2°C, se mettra en arrêt après un retard préconfiguré en usine, affichant **STAND - BY**.
Quand la température ambiante sera inférieure de 2°C par rapport au set configuré, le poêle recommencera à travailler à la puissance configurée sur l'écran, affichant TRAVAIL.

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 pour atteindre le **SET UTILISATEUR.**
- Confirmer avec la touche 6.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 pour atteindre le **STAND BY.**
- A l'aide de la touche 4 ou 5 sélectionner ON.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

La fonction STAND-BY est activée

CLAVIERS BLOQUÉS

Ce menu permet de bloquer les touches de l'écran (comme pour les téléphones portables).
Lorsque la fonction est insérée, l'inscription "**CLAVIER BLOQUÉ**" apparaît à chaque fois que l'on appuie sur une touche.

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**ÉCRAN**" apparaîtra.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à "**CLAVIER BLOQUÉ**".
- Utiliser les touches 4 -5 pour sélectionner habiliter/déshabiliter.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

UNE FOIS LA FONCTION ACTIVÉE, UTILISER LES TOUCHES 1 ET 5 SIMULTANÉMENT POUR BLOQUER OU DÉBLOQUER LE CLAVIER

V2 - AIR

Ce menu permet de régler en pourcentage la vitesse de la ventilation canalisée.

PROCÉDURE COMMANDES

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**ÉCRAN**" apparaîtra.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à "**V2 AIR**".
- Utiliser les touches 4 -5 pour augmenter (4) ou diminuer (5)
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

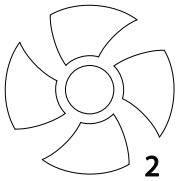

EFFACER

Permet de remettre toutes les valeurs modifiables par l'utilisateur comme en usine. Les données modifiées sont :

PROCÉDURE COMMANDES

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**ÉCRAN**" apparaîtra.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à "**RESET**".
- Utiliser les touches 4-5 pour sélectionner **ON** et appuyer sur la touche 6.
- Pour confirmer, on aura "**EXÉCUTÉ**" sur l'écran

- SET TEMPERATURE = 35°C
- SET PUISSANCE = 5
- HABILIT. CHRONO = OFF
- START PRG1=OFF
- STOP PRG1 = OFF
- LUNDI PRG1 = OFF
- .....tous les paramètres du chrono en OFF
- PELLET = 00%
- STAND BY = OFF
- V1 AIR = 0 %
- V2 AIR = 0 %

CHRONO

Le chrono permet de programmer 4 tranches horaires à l'intérieur d'une journée, à utiliser pour tous les jours de la semaine. **Dans chaque tranche, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'extinction, les jours d'utilisation de la tranche programmée et la température ambiante (07 - 40°C).**

RECOMMANDATIONS

Les horaires d'allumage et d'arrêt doivent être compris dans l'intervalle d'une seule journée, de 0 à 24 heures, et ne doivent pas être à cheval sur plusieurs jours.
Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de configurer le jour et l'heure en cours, e vérifiant d'avoir suivi les points listés au sous-chapitre "*Set horloge*" pour faire en sorte que la fonction chrono travaille ; en plus de la programmer, il faut aussi l'activer.

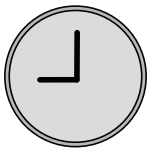

EXEMPLE:

ALLUMAGE HEURE 07:00 **ARRÊT HEURE 18:00**	**CORRECT**
ALLUMAGE HEURES 22:00 **ARRÊT HEURES 05:00**	**INCORRECT**

EXEMPLE DE PROGRAMMATION

Nous supposons à présent que nous voulons utiliser la fonction Programmateur hebdomadaire et que nous voulons utiliser 4 tranches horaires de la façon suivante :
1ère tranche horaire: de 08:00 à 12:00 tous les jours de la semaine, avec une température ambiante de 19°C, sauf samedi et dimanche
2ème tranche horaire: de 15:00 à 22:00 uniquement samedi et dimanche, avec une température ambiante de 21°C

PROCÉDURE DES COMMANDES:

SET HORLOGE

Appuyer sur la touche 6, l'inscription SET HORLOGE s'affichera.
Appuyer sur la touche 2 jusqu'à **SET CHRONO**.

SET CHRONO

ARRÊT 1ÈRE TRANCHE

En utilisant les touches 4-5, insérer l'horaire "**12:00**" qui correspond à l'horaire d'arrêt de la 1ère tranche horaire.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 6, pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 3.

STOP PRG1 12:00

ACTIVATION CHRONO

Appuyer sur la touche 6, la mention **HABILIT CHRONO** et **OFF** apparaîtra.
Appuyer sur la touche 4 pour activer ou désactiver la fonction **CHRONO**.
Sélectionner **ON**.

HABILIT. CHRONO ON

ACTIVATION JOURS 1ÈRE TRANCHE

Pour habiliter/déshabiliter les jours, utiliser les touches 4 et 5 ; touche 2 et 3 pour parcourir les différents jours, le jour de la semaine s'affichera, suivi de **OFF** sélectionner de lundi à vendredi dans **ON**, sauf samedi et dimanche (OFF)

LUNDI..PRG1 ON-OFF

Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et continuer la programmation.

La mention **START PRG1 OFF** apparaîtra.

START PRG1 OFF

SET TEMPÉRATURE H2O 1 ÈRE TRANCHE

Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et continuer la programmation.
En utilisant les touches 4-5 pour sélectionner la température souhaitée. (Low -07 - 40°C Hot)

Pour confirmer et continuer, appuyer sur la touche 6.

SET PRG1 19°C

ALLUMAGE 1ÈRE TRANCHE

En utilisant les touches 4-5, insérer l'horaire "**08:00**" qui correspond à l'horaire d'allumage de la 1ère tranche horaire.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 6, pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 3.

START PRG1 08:00

ALLUMAGE 2ÈME TRANCHE*

Il convient alors de programmer la deuxième tranche horaire.

La séquence à suivre est analogue et se répète comme lors de l'ALLUMAGE 1ÈRE TRANCHE.

START PRG2 OFF

*ALLUMAGE 2ÈME TRANCHE
Il convient alors de programmer la deuxième tranche horaire.
La séquence à suivre est analogue et se répète comme lors de l'ALLUMAGE 1ÈRE TRANCHE.
A cette occasion, il suffit de saisir l'heure d'exemple en start à 15:00 et en Stop à 22:00 et d'activer les jours samedi et dimanche en les sélectionnant sur "ON".

LORSQUE LE PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE EST ACTIVÉ, UN PETIT CARRÉ DE L'ICÔNE CORRESPONDANTE S'ALLUMERA SUR LE PANNEAU DE COMMANDES

NETTOYAGES À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

Certaines images pourraient différer du modèle original.

QUOTIDIEN

Brasier: retirer le brasier de son compartiment et dégager les orifices en utilisant le tisonnier fourni. Retirer les cendres du brasier à l'aide d'un aspirateur. Aspirer les cendres déposées dans le compartiment du brasier.

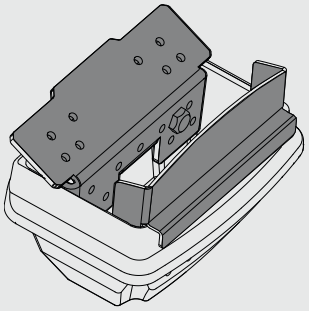

Racleurs :
Le nettoyage des échangeurs thermiques permet de garantir un rendement thermique toujours constant dans le temps. Ce type d'entretien doit être effectué au moins une fois par jour. Pour ce faire, il suffit d'utiliser les racleurs prévus situés dans la partie supérieure du poêle, en effectuant le mouvement horizontal plusieurs fois.

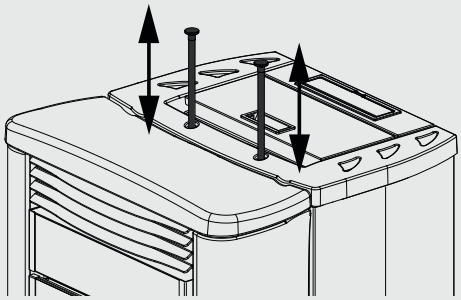

HEBDOMADAIRE

Nettoyage du tiroir à cendres:
Chaque semaine ou lorsque cela est nécessaire, vider la cendre contenue dans le tiroir prévu à cet effet. Il est recommandé d'aspirer au moins une fois par semaine les cendres dans la chambre de combustion avec un aspirateur approprié.

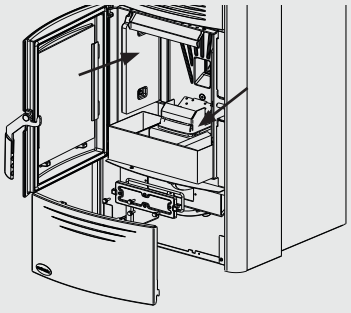

MENSUELLEMENT

Nettoyage de l'échangeur thermique: tous les mois, il faut nettoyer la chambre des échangeurs de chaleur car la suie déposée sur l'arrière de la paroi du foyer en fonte obstrue l'afflux régulier des fumées. Une fois le nettoyage terminé, replacer la fonte amovible avec un mouvement exactement opposé à celui utilisé pour la retirer. Tourner le verrou pour le remettre dans sa position originale.

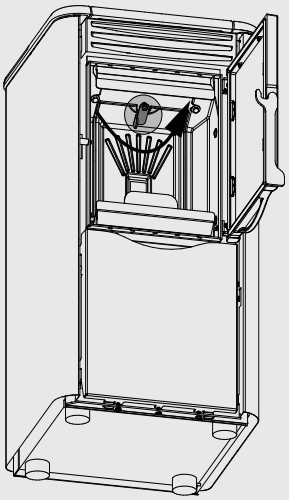

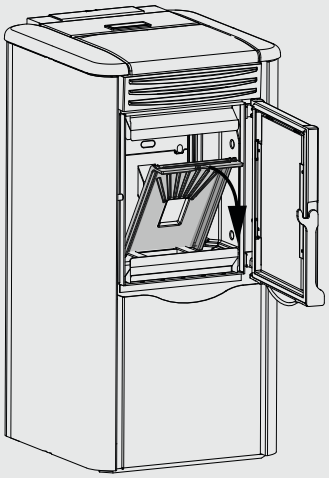

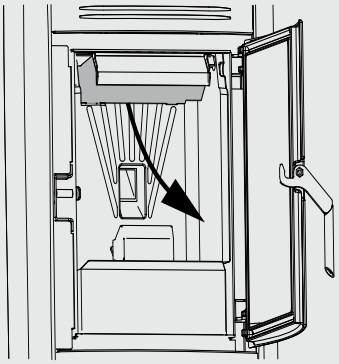

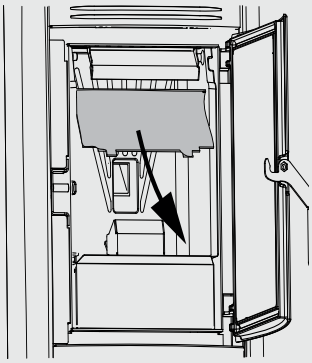

ENTRETIEN ORDINAIRE

Afin de garantir le bon fonctionnement et la sécurité de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer les opérations indiquées ci-dessous à la nouvelle saison ou plus fréquemment si nécessaire.

JOINTS PORTE, TIROIR CENDRES ET BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.
Il faut les contrôler périodiquement: s'ils sont usés ou endommagés, il faut immédiatement les remplacer.
Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé.

RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

Tous les ans ou dans tous les cas à chaque fois que cela est nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En cas de présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.

LE MANQUE DE NETTOYAGE NUIT À LA SÉCURITÉ.

SI LE CÂBLE D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGÉ, IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE OU DANS TOUS LES CAS PAR UNE PERSONNE POSSÉDANT UNE QUALIFICATION SEMBLABLE, DE FAÇON À ÉVITER TOUT RISQUE.

POUR UN FONCTIONNEMENT CORRECT, LE POÊLE DOIT ÊTRE SOUMIS À UN ENTRETIEN ORDINAIRE PAR UN TECHNICIEN AUTORISÉ, AU MOINS UNE FOIS PAR AN.

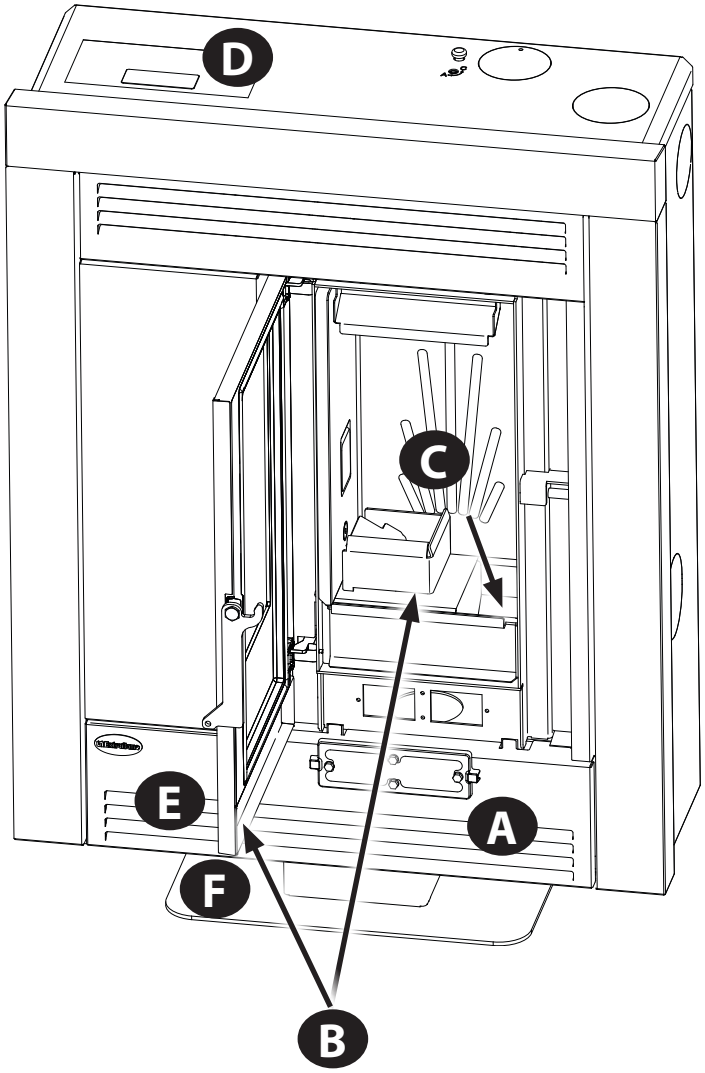

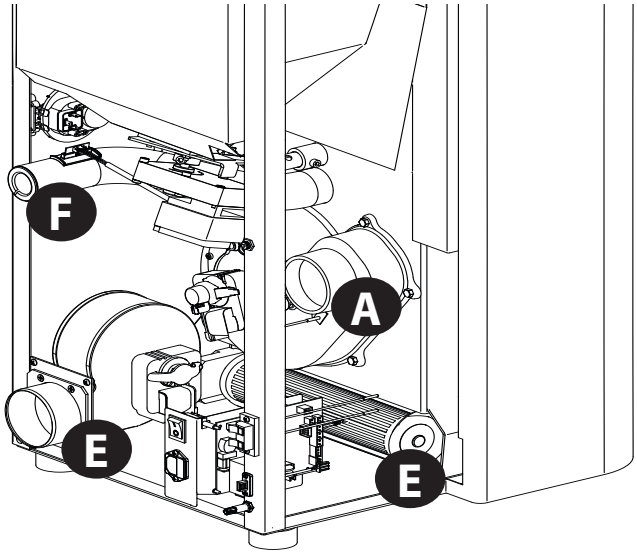

A	Moteur fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées), nouveau silicone aux endroits prévus	☑
B	Joints d'inspections, tiroir à cendres et porte (remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)	☑
C	Chambre de combustion (nettoyage total de toute la chambre) et nettoyage du conduit de la bougie	☑
D	Réservoir (vidage complet et nettoyage).	☑
E	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des éventuels débris de pellet	☑
F	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux	☑

VISUALISATIONS	
ÉCRAN	**CAUSE**
OFF	Poêle éteint
START	La phase de start est en cours
CHARGEMENT PELLET	Le chargement des pellets est en cours durant la phase d'allumage
ALLUMAGE	La phase d'allumage est en cours
DÉMARRAGE	La phase de démarrage est en cours
TRAVAIL	La phase de fonctionnement normal est en cours
MODUL.	Le poêle module
NETTOY. BRASIER	Le nettoyage automatique du brasier est en cours.
NETTOY. FINAL	Lorsque le poêle est éteint Le nettoyage final est en cours La phase de nettoyage final dure environ 10 minutes.
STAND-BY	Poêle éteint à température atteinte et en attente pour se rallumer.
STAND-BY EXT.	Le poêle est éteint à cause du thermostat externe dans l'attente de se rallumer
ATTENTE REFR.	Un nouvel allumage est tenté quand le poêle vient d'être éteint Quand le poêle effectue un arrêt, il faut attendre l'extinction complète du moteur des fumées, puis effectuer le nettoyage du brasier. Uniquement après avoir effectué ces opérations, il sera possible de rallumer le poêle.
ATTENTE REFR - BLACK OUT	Le poêle se refroidit en raison d'un black-out
LOW	Thermostat ambiant configuré à la valeur minimale. Dans ce mode, le poêle ne fonctionne qu'à la 1ère puissance, indépendamment de la puissance programmée. Pour sortir de cette fonction, il suffit d'augmenter la température ambiante avec le bouton 4 puis la touche 2.
HOT	Réglage température ambiante configuré à la valeur maximale. Le poêle fonctionne selon la marche configurée, sans jamais moduler. Pour sortir de cette fonction, il suffit de diminuer le set température à l'aide du bouton 4 puis de la touche 1.

ALARMES		
ÉCRAN	**EXPLICATION**	**SOLUTION**
	Indique la présence d'une alarme.	Allumée: indique la présence d'une alarme Eteinte: indique l'absence d'alarmes Clignotante: indique la désactivation du capteur de dépression. L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et après 15 minutes de l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 3 pendant 3 secondes.
ASPIRAT.KO	Panne liée au moteur d'expulsion des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
SONDE FUMÉES	Panne liée à la sonde des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ALARME SURTEMP. FUMÉES	La température des fumées a dépassé 310°C	Vérifier l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellet"). Vérifier que la machine soit propre, y compris le parcours des fumées. Il faut absolument éviter de laisser du linge sur la machine. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
CLEAN CHECK UP	Le fond de brasier ou la chambre de combustion est sale. La porte ne ferme pas correctement. Le tiroir des cendres ne ferme pas correctement. Le capteur de dépression est défectueux. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué. Installation incorrecte	Vérifier que les trous du fond de brasier soient complètement libres. Vérifier le nettoyage tant du conduit des fumées que de la chambre de combustion. Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
ALL DÉPR	Le capteur de dépression mécanique est intervenu	Contacter le centre d'assistance
ALLUMAGE RATÉ	Le réservoir du pellet est vide. Réglage inadéquat du chargement pellet. Installation incorrecte	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellet"). Vérifier les procédures décrites dans le chapitre "Allumage". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
NO ALL BLACK-OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage.	Mettre le poêle sur OFF à l'aide de la touche 1 puis répéter les procédures décrites dans le chapitre "Allumage". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
PELLET TERMINÉ	Lors du fonctionnement, la t° des fumées est descendue sous les paramètres d'usine	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
ATTENTE REFROID.	Essai de déblocage alarme quand le poêle est encore en phase de refroidissement.	A chaque fois que le poêle affichera l'une des alarmes citées ci-dessus, il s'éteindra automatiquement. Le poêle bloquera toute tentative de déblocage alarme au cours de cette phase, en affichant alternativement sur l'écran l'alarme elle-même et ATT . L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et après 15 minutes de l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
DÉBITMÈTRE KO	Composant déconnecté ou en panne	Contacter l'assistance
ALARME COMMANDE VIS	Fonctionnement anormal chargement pellet	Contacter l'assistance
BLOCAGE VIS	Fonctionnement anormal moteur à granulés	Contacter l'assistance

CONDITIONS DE GARANTIE

EXTRAFLAME S. p. A., avec son siège via dell'Artigianato 12 Montecchio Precalcino (VI), garantit cet appareil, pour ce qui est des défauts de fabrication et des matériaux, pendant 2 (deux) ANS à compter de la date de l'achat. La garantie ne s'applique plus si le défaut de conformité n'est pas signalé au vendeur dans les deux mois qui suivent sa découverte.

La responsabilité d' EXTRAFLAME S. p. A. se limite à la fourniture de l'appareil; celui-ci doit être installé selon les règles de l'art, en suivant les indications contenues dans les manuels et les dépliants fournis avec le produit acheté et conformément aux lois en vigueur. **L'installation doit être exécutée par un personnel agréé et sous la responsabilité de la société qui se charge de l'envoyer, celle-ci s'assumera toute la responsabilité de l'installation ainsi que du bon fonctionnement du produit installé. En cas de non respect de ces précautions, la société EXTRAFLAME S. p. A. n'assume aucune responsabilité.**

MISE EN GARDE

Il est indispensable d'effectuer le test de fonctionnement de l'appareil avant de compléter les travaux et les finitions de maçonnerie (la contre-hotte, le revêtement externe, les pilastres, la peinture des murs, etc). EXTRAFLAME S.p.A. n'assume aucune responsabilité pour les éventuels dommages et les frais conséquents aux finitions susmentionnées même si celles-ci étaient suite au remplacement des pièces défectueuses.

LA GARANTIE EST VALABLE AUX CONDITIONS SUIVANTES:

L'installation et les branchements relatifs de l'installation doivent être parfaitement effectués par un personnel expert agréé (DM. nº37 du 22 janvier 2008), conformément aux normes en vigueur, nationales et régionales et aux instructions contenues dans ce manuel.

L'essai doit être effectué par un technicien autorisé qui prend l'entière responsabilité d'avoir vérifié que l'installation ait été parfaitement réalisée, par un personnel expert qualifié, dans le respect des normes en vigueur et d'avoir contrôlé que l'appareil installé fonctionne correctement. Après cela, le Centre d'Assistance Technique fournira toutes les informations concernant l'utilisation correcte, en remplissant et en remettant une copie du document qui atteste la garantie, soussignée par le client.

EXTRAFLAME S. p. A. garantit que tous ces produits sont fabriqués avec des matériaux d'excellente qualité et avec les techniques de travail qui garantissent son efficacité. Si, pendant l'utilisation normale de l'appareil, on remarque des éléments défectueux ou dysfonctionnants, un remplacement gratuit des éléments en question franco revendeur qui a effectué la vente sera effectué.

EXTENSION TERRITORIALE DE LA GARANTIE :

Territoire italien

VALIDITÉ

LA GARANTIE EST VALABLE AUX CONDITIONS SUIVANTES:

- L'acheteur doit envoyer, dans les 8 jours qui suivent la date de l'achat, le coupon rempli des deux côtés. La date de l'achat doit être validée par un document fiscal valable, relâché par le revendeur.
- L'appareil doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel fourni et par du personnel professionnellement qualifié.
- L'appareil doit être utilisé conformément au manuel d'instructions fourni avec tous nos produits.
- Le certificat de garantie doit être rempli et signé par le client et validé par le revendeur.
- Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné du ticket d'achat relâché par le revendeur doit être soigneusement conservé et montré au personnel du Centre d'Assistance Technique d'EXTRAFLAME S.p.A. en cas d'intervention.

LA GARANTIE N'EST PAS VALABLE DANS LES CAS SUIVANTS

- Si les conditions de garantie décrites ci-dessus ne sont pas respectées.
- Si l'installation n'a pas été effectuée conformément aux lois en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans le manuel/dépliant fourni avec l'appareil.
- En cas de négligence du client suite à un entretien erroné ou incorrect du produit
- En présence d'installations électriques et/ou hydrauliques non conformes aux lois en vigueur.
- En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et /ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
- Combustion de matériaux non conforme aux types et aux quantités indiquées dans le manuel/dépliant fourni
- Tous les dommages causés par le transport; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en imposant une note sur le document de transport ou sur la copie du transporteur.
- EXTRAFLAME S. p. A. ne répond pas des éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement être provoqués aux personnes, aux choses et aux animaux à cause du non respect des prescriptions indiquées dans le manuel/dépliant fourni.

TOUS LES ÉLÉMENTS SUJETS À L'USURE SONT EXCLUS DE LA GARANTIE:

Tels que:

- Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou Ironker, les pièces vernies, chromées ou dorées, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
- Des variations chromatiques, des craquelures et de légères différences de dimension des parties en faïence ne sont pas un motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.
- Les éléments en matériau réfractaire
- Les travaux de maçonnerie
- Les pièces de l'installation pour la production d'eau sanitaire non fournies par EXTRAFLAME S. p. A. (seulement pour les appareils fonctionnant à eau).
- L'échangeur de chaleur n'est pas couvert par la garantie si un circuit anti-condensation garantissant une température minimum de retour en chaudière d'au moins 55ºC n'est pas réalisé (seulement les appareils à eau).

AUTRES CONDITIONS:

Toutes les interventions pour l'étalonnage ou le réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation ne sont pas couvertes par la garantie.
En cas de remplacement des pièces, la garantie n'est pas prolongée.
Pour la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.
Cette garantie est valable uniquement pour l'acheteur et ne peut pas être transférée.

TEST CONSEILLÉ (PAYANT):

EXTRAFLAME S.p.A. conseille de faire effectuer le test de fonctionnement du produit par un Centre d'Assistance Technique agréé, qui fournira toutes les informations pour sa correcte utilisation.

INTERVENTIONS SOUS GARANTIE

La demande d'intervention doit être présentée au revendeur ou au centre assistance.
L'intervention couverte par la garantie concerne la réparation gratuite de l'appareil conformément à la loi en vigueur.

RESPONSABILITÉ

EXTRAFLAME S. p. A. ne reconnaît aucune indemnisation pour les dommages directs ou indirects causés ou dépendant de l'appareil.

TRIBUNAL

Pour toute controverse, le tribunal compétent est celui de Vicenza.

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

EXTRAFLAME S.p.A. Via Dell'Artigianato, 12 36030 - MONTECCHIO PRECALCINO (VI) - ITALY
☏ +39.0445.865911 - 🖷 +39.0445.865912 - ✉ info@extraflame.it - 🖳 www.lanordica-extraflame.com

Extraflame se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reportées dans ce manuel à tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.
Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.

Ce document est à votre disposition à l'adresse *www.extraflame.it/support*